



CELLULE DE TRAITEMENT DES INFORMATIONS FINANCIERES

1. Dénomination du producteur

Cellule de Traitement des Informations financières – Cel voor Financiële Informatiewerking

2. Institution de conservation

Cellule de Traitement des Informations financières – Cel voor Financiële Informatiewerking

3. Dates extrêmes

1993-présent

4. Importance matérielle

Inconnue

5. Histoire des archives

La Cellule de Traitement des Informations Financières, instituée en 1993, occupe des bureaux au n°55 de l'Avenue de la Toison d'Or. Ses archives y sont conservées. À l'heure actuelle, aucun transfert vers les Archives générales du Royaume n'est prévu.

6. Publicité

Fonds partiellement consultable.

Ce fonds est encore conservé par la Cellule de Traitement des Informations financières.

Les archives de la CTIF contenant des données à caractère personnel et/ou sensibles concernant des opérations de blanchiment et/ou de financement du terrorisme, qu'elles soient avérées ou non, ne sont pas consultables et sont éliminées directement après expiration de leur valeur juridique. Les rapports annuels, budgets, typologies et analyses de la Cellule sont librement consultables et disponibles, pour partie, sur Internet.

7. Inventaire

Ce fonds n'est pas inventorié. Les documents librement consultables sont partiellement recensés et disponibles sur le site de la Cellule de Traitement des Informations financières (URL : <http://www.ctif-cfi.be/>).